

# 101<sup>ème</sup> BROCANTE de MERIEL

organisée par les Épopées de KRAVEN - (Association loi 1901)

4 rue des Ormes - 95 630 MERIEL

Tél : 06.88.40.03.98

Mail : les.epopees.de.kraven@gmail.com

Nous avons le plaisir de vous inviter à la **101<sup>ème</sup> BROCANTE** qui se déroulera le :

**Dimanche 7 Septembre 2025 de 6 heures à 18 heures**, autour du complexe de Loisirs "Espace Rive Gauche" à Mériel.

## **La vente de restauration rapide (frites, paninis, hotdog, crêpes, en-cas, boissons, etc...) est assurée par l'association organisatrice.**

**Le prix du mètre linéaire est fixé à 8,70 € TTC.**

**(Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée).**

Pour retenir votre emplacement, nous vous demandons de nous retourner le bon au verso **dûment rempli**, accompagné du **règlement en totalité** (chèque bancaire ou postal à l'ordre des « épopées de Kraven »). A défaut du PAIEMENT TOTAL, votre réservation ne pourra être prise en compte.

**Réservations par téléphone non validées.** Seule la réception de ce bordereau vaut réservation. L'association se réserve le **droit de disposer des places non occupées à partir de 8h30**. Nos places étant limitées, **nous donnerons satisfaction dans l'ordre d'arrivée des réservations,** le cachet de la poste faisant foi.

**TRES IMPORTANT :** Suite à la circulaire de la Préfecture du Val d'Oise en date du 13 Mars 1987, concernant la réglementation des Foires à la Brocante, nous demandons aux **revendeurs professionnels** de se munir, en cas de contrôle, des papiers suivants

**Récépissé de revendeurs d'objets mobiliers**

**Carte permettant l'exercice de cette activité.**

**Pour les Occasionnels :** Remplir impérativement et **complètement** l'attestation sur l'honneur de vendeur occasionnel au verso. Cette attestation sera visée par la Mairie de Mériel. **Les revendeurs occasionnels sont tolérés dans la mesure où leur activité est exceptionnelle : c'est à dire 1 à 2 fois par an dans leur secteur de résidence.** Ils devront être en possession de leurs pièces d'identité le jour de la Brocante.

**IMPORTANT :** Vous devez indiquer la liste des objets qui seront exposés au cours de la Brocante. Cette liste sera transmise à la Préfecture **avant le déroulement de la Brocante.**

Le stationnement et la circulation des véhicules ne sont pas autorisés pendant la foire à la Brocante.

**Cas de remboursement :** Si l'association **annule** la Brocante, les réservations seront remboursées.

**AUCUN AUTRE CAS DE REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ**

**CLOTURE des INSCRIPTIONS : le Vendredi 29 Août 2025**

### **NOTE D'INFORMATION AUX REVENDEURS OCCASIONNELS**

Vous demandez l'autorisation exceptionnelle de participer à une Foire à la Brocante.

Vous n'êtes ni inscrit sur le registre du commerce, ni sur le registre des revendeurs d'objets mobiliers. Dans ces conditions, **l'autorisation qui vous sera accordée ne vous permet de vendre que des objets usagés et que vous n'avez pas acquis le jour même pour la revente.**

### **ATTENTION !!!**

Si vous avez acheté des objets pour les revendre et si vous participez fréquemment à des foires (ou manifestations de ce type), vous vous livrez de façon clandestine à l'activité de brocanteur ou d'antiquaire. Dans ce cas, vous vous exposez aux sanctions prévues par le Décret du 21 Août 1968 (amende de 10 à 60 €, peine de prison jusqu'à 8 jours). En outre, vous risquez une vérification approfondie de votre situation commerciale et fiscale.

Si les objets mis en vente se révèlent volés, vous encourez une peine d'emprisonnement de 3 mois à 3 ans, et une amende de 150 à 300 €, ou l'une de ces 2 peines. L'amende pourra même être élevée au delà de 3000 € jusqu'à la moitié de la valeur des objets recelés.

**Les Épopées de KRAVEN**

Un reçu vous sera envoyé si vous fournissez une enveloppe timbrée

IL SERA INUTILE D'APPELER POUR CONNAITRE VOTRE N° DE PLACE CAR ELLES  
SONT ATTRIBUEES LE MATIN À L'ARRIVEE

FERMETURE DU SITE A 8h30 (aucune circulation ne sera tolérée entre 8h30 et 18 heures)

Chaque place fait 2.30 mètres indivisibles

Non couvert

1 place 2.30m (20€00)

2 places 4.60m (40€00)

3 places 6.90m (60€00)

Etc.....

Bulletin à retourner avec paiement à l'association « Les Épopées de KRAVEN » 5 rue des Ormes  
95 630 Mériel

**BULLETIN de RESERVATION : 101<sup>ème</sup> BROCANTE de MÉRIEL**

NON COUVERT.....places à 20€=.....€ soit 8,70€ le mètre ( 2.30m sans tables)

PAS DE VEHICULE SUR LES PELOUSES

Chèque libellé à l'ordre « les épopées de KRAVEN ».

Vendeur Professionnel : Registre du commerce N°.....

Vendeur Occasionnel.

Remplir l'attestation ci-dessous:

Date de naissance.....

Je soussigné NOM..... Prénom.....

demeurant n°..... Rue.....

Code Postal..... Ville.....

Carte d'identité N°.....  Permis de conduire N°.....

Passeport N°..... délivré(e) le..... par préfecture .....

**Si cette rubrique OBLIGATOIRE n'est pas complétée, votre réservation vous sera retournée**

**SANS ETRE ENREGISTREE**

J'atteste sur l'honneur vendre à titre occasionnel à la Brocante de Mériel (95630), organisée par « les épopées de KRAVEN » le 8 Septembre 2024.

**Je certifie ne pas procéder à des opérations d'achat et de revente considérées comme commerciales telles que définies aux articles 1 et 632 du code du commerce :**

Téléphone (Recommandé si problème) ..... Portable : .....

Mail : .....

La signature de ce bordereau vaut acceptation du règlement fait à Mériel le : .....

Clôture des inscriptions : le 30 Août 2024

signature .....

**LISTE des OBJETS EXPOSES à la BROCANTE de MERIEL le 7 Septembre 2025 :**

meubles..  bibelots..  disques..  livres..  jeux..  outillage..  K7..  miniatures..  papiers..

bijoux..  vêtements..  matériel de sport..  vaisselle..  linge..  tableaux, gravures..  Autres..